

**Activité 1.4 : Accompagner l'élaboration d'un document de stratégie de développement de l'ISM**

<b>Objectif :</b>	Elaborer un document de stratégie de développement de l'ISM pour les 5 années à venir.
<b>Calendrier :</b>	M10, M18
<b>Moyens :</b>	<p><u>Expertise</u> : <b>20 h/j</b> 2 missions x 2 experts x 5j</p> <p><u>Experts</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Olivier LEURENT (FR)</li><li>➤ Daniel CHASLES (FR)</li><li>➤ Maxime ANTIER (FR)</li><li>➤ Philippe ASTRUC (FR)</li><li>➤ Jean-Bastien RISSON (FR)</li><li>➤ Luis Ignacio VICUÑA DE NICOLAS (ESP)</li><li>➤ M. Andreu ESTELA BARNET (ESP)</li><li>➤ Raf VAN RANSBEECK (BE)</li></ul>
<b>Cible :</b>	Equipe de direction de l'ISM
<b>Méthodologie :</b>	<p>Il est proposé de mettre en place un groupe de travail en charge d'établir et mettre en œuvre une stratégie de développement de l'ISM. Ce groupe de travail débutera ses travaux après la tenue de l'atelier de validation de l'activité 1.1 et se réunira régulièrement jusqu'à la fin du jumelage. Il comportera des représentants de la direction de l'ISM, mais également des principaux acteurs de la justice au Maroc (Ministère de la justice, Conseil supérieur du pouvoir judiciaire...)</p> <p>Durant tout le projet, le groupe de travail s'attachera à formuler un document stratégique de base pour le développement de l'ISM avec définition et chronogramme des actions à mettre en place formant un véritable projet d'école. Ce document définira les objectifs que l'ISM souhaite atteindre à l'aube des années 2020 et contiendra un plan définissant les actions, résultats, indicateurs de progrès et de suivi, les moyens humains et financiers alloués.</p> <p>Ce document permettra d'asseoir la légitimité et le caractère incontournable de l'ISM auprès des instances du pouvoir judiciaire et de l'exécutif (Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, Ministère de la justice, Cour de Cassation), associés aux réflexions du groupe de travail. Il aura également des visées pédagogiques et de visibilité auprès de ces derniers et également des corps professionnels formés et partenaires potentiels en structurant l'offre de formation et en montrant les besoins et objectifs de renforcement des capacités des professionnels cibles.</p> <p>Enfin il fera également de l'ISM le partenaire de formation incontournable auprès des bailleurs en matière judiciaire. L'appui fourni dans le cadre de ce projet devrait permettre un partenariat quasi systématique entre le PTF (Partenaire Technique et Financier) qui souhaite former un des corps judiciaires (magistrats, greffiers, etc.).</p>
<b>Indicateurs objectivement vérifiables :</b>	Groupe de travail constitué Disponibilité d'un « <i>Plan stratégique de l'ISM</i> »
<b>Livrables :</b>	Relevés de décisions des réunions Document intitulé d'un « <i>Plan stratégique de l'ISM</i> »